



Nancy, le 26 février 2014.

PROCES VERBAL DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 20 février 2014 à 18 heures , les membres du comité se sont réunis à la maison des sports de Tomblaine.

Présents :

Philippe BECKER
Alain CHENU
Nelly DEVILLE
Jean-Marie FATH
Anne Claire LEMERCIER
Philippe POGU
Isabelle RAGAZZI

Excusés :

Lucas CHAPELOT

Le quorum prévu par l'article 7 des statuts étant atteint, le Comité Directeur peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Le **CDCO54** adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 8 janvier 2014.

◆ Plan cartographique 2014.

En préambule, voici un extrait du règlement cartographique FFCO :

2) LA TITULARITE DES DROITS D'AUTEUR

Conformément à l'article L.113-1 du Code de la Propriété Intellectuelle, la qualité d'auteur appartient, sauf preuve contraire, à celui ou à ceux sous le nom de qui l'œuvre est divulguée.

C'est la raison pour laquelle la FFCO centralise, à son profit, l'ensemble des droits d'auteur sur les cartes de course d'Orientation aux normes IOF, et pour plus de certitude, en obtenant les cessions de droit à son profit (voir annexe jointe)

A cet effet toutes les cartes de course d'orientation numérotées doivent comporter le copyright "© FFCO" suivi du millésime.

La FFCO accorde à ses associations affiliées (ligues, comités départementaux, clubs), pendant la durée de leur affiliation, les droits de reproduction cartographique des cartes de course d'orientation.

Ces droits de reproduction ne peuvent donc pas être attribués à des associations non affiliées ou membres associés à la FFCO.

Si une association n'est plus affiliée (dissolution ou non ré affiliation) à la FFCO, c'est l'association territoriale immédiatement au dessus d'elle (club --> comité départemental --> ligue) qui devient propriétaire du stock de cartes, des fichiers OCAD et bénéficie des droits de reproduction.

Les cas particuliers (clubs omnisports etc.) sont soumis au comité directeur..

Rappels :

La carte située à Messein a été enregistrée via la ligue à la FFCO avec le copyright "© FFCO" sous le nom "Bois de la grève" avec le N° 1999 D 5475 pour le CDCO54.

La carte située à Champenoux a été enregistrée via la ligue à la FFCO avec le copyright "© FFCO" sous le nom "Champenoux" avec le N° 2001 D 5477 pour le CDCO54.

La carte située à Pulnoy a été enregistrée via la ligue à la FFCO avec le copyright "© FFCO" sous le nom "Parcours de santé" avec le N° 1993 D 5453 pour le CDCO54.

En conséquence, le CDCO 54 valide les projets déposés au CDCO54 par le SCAPA et le LOJ en décembre 2013 concernant respectivement :

- pour le SCAPA : le projet cartographique du "bois de grève" situé près de Messein
- pour le LOJ: le projet cartographique de la forêt de Champenoux et le projet cartographique "parcours de santé" situé près de Pulnoy

nota:

Les clubs concernés s'engageront cependant à fournir gratuitement les fichiers correspondants au CDCO54 afin que ce dernier puisse poursuivre ses animations départementales.

◆ **PLANNING des REUNIONS DU CDCO pour 2014.**

17 avril	2014 à 19H00
12 juin	2014 à 19H00
18 septembre	2014 à 19H00
27 novembre	2014 à 19H00
8 janvier	2015 à 19H00

L'AG du CDCO54 aura lieu le 23 janvier 2014.

◆ **RAND'O 2014**

- La cartographie sera poursuivi et terminée par Philippe POGU, Jean Marie FATH et Philippe BECKER .
- Les plaquettes ont été imprimées et sont en cours de distribution.
- Le dossier préfecture est fait.
- Cette année, le lot remis à chaque participant sera un petit pâté lorrain. 200 en seront commandés.
- Le tirage des cartes sera fait le 24 avril.

◆ **QUESTIONS DIVERSES**

Confirmation des pouvoirs sur les comptes bancaires :

Sont habilités à faire fonctionner les 2 comptes détenus au sein du Crédit Mutuel de Jarville-Bonsecours :

le président POGU Philippe,
le trésorier FATH Jean-Marie ,

chacun sur leur simple signature et individuellement.

site Internet du CDCO54 :

Le CDCO54 opte pour une refonte de son site Internet sous l'égide de la FFCO.
Rendez vous sera pris avec Chantal MAILLARD pour une formation des "web masters" du comité.

◆ Prochaine réunion du CDCO54 le 17 avril 2014

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 h 00.

Le président
Philippe POGU



Le secrétaire
Philippe BECKER

